



13/08/2021

Passé sanitaire et obligation vaccinale : le ministère du Travail publie un questions-réponses.

Le ministère du Travail a fait paraître le 9 août un questions-réponses sur l'obligation de vaccination ou de détenir un « passe sanitaire » pour certaines professions. En plus du champ de l'obligation, il y détaille et précise les conditions d'application dans les entreprises (intégration des dispositions dans le règlement intérieur, cas des salariés intérimaires, etc.), mais aussi les conséquences d'un refus de présentation des justificatifs.

[Cliquer ici pour accéder et télécharger les questions/réponses du Ministère](#)